

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

Description des travaux

L'équipe du développement de la collectivité de la gestion financière (DCGF) se consacre à aider la communauté financière du gouvernement du Canada à améliorer ses compétences et à progresser dans son parcours grâce à des initiatives de recrutement, des programmes de perfectionnement et des événements d'apprentissage et de réseautage. Afin de garder la communauté connectée, nous devons utiliser une plateforme complète pour gérer le contenu numérique et générer des profils Web, des sites Web et des rapports bilingues.

En tant qu'équipe travaillant au sein d'un ministère gouvernemental bilingue, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), il est essentiel pour l'équipe du DCGF de disposer d'un système capable de fournir du contenu dans les deux langues officielles : l'anglais et le français. Pour ce faire, il faut également un logiciel qui aide les utilisateurs à accéder aux renseignements publiés par des collègues et offre des occasions de collaboration avec des collègues ayant des champs d'intérêt similaires ou des besoins et des désirs correspondants. De plus, le logiciel doit être conçu pour répondre aux normes sur l'accessibilité du Web, ce qui signifie que tous les sites Web et profils Web générés par l'application seront accessibles à tous les utilisateurs, y compris les personnes en situation de handicap. Ces mesures sont essentielles, car elles démontrent l'engagement du gouvernement en matière d'inclusion et d'accessibilité.

L'équipe du DCGF fait actuellement affaire avec un entrepreneur, Proximify, qui répond facilement à toutes ces exigences. Il nous fournit une plateforme complète pour gérer le contenu bilingue, générer des sites Web et des rapports bilingues et faciliter la collaboration entre les membres. De plus, son système de gestion de contenu (SGC) existant peut être progressivement adapté à d'autres ministères.

Exigences

Pour ses services Web, l'équipe du DCGF a les exigences suivantes :

- Hébergement à l'échelle du gouvernement fédéral.
- Maintenance de l'application et du serveur hôte, y compris les corrections de bogues, le soutien technique, des mises à jour de sécurité et des sauvegardes toutes les deux heures.
- Création de composants Web : les professionnels du développement Web créeront des composants Web personnalisés répondant aux besoins particuliers du ministère.
- Hébergement et gestion du SGC : hébergement et gestion du SGC, garantissant que l'instance logicielle dédiée reste sécurisée et à jour.
- Hébergement et gestion de sites Web : hébergement et gestion des sites Web créés avec le SGC, de manière à veiller à ce qu'ils restent à jour pour les changements dans les normes Web et les technologies Web.
- Solutions personnalisées pour les flux de travail internes : le SGC et les services de développement Web seront utilisés pour créer des solutions pour les flux de travail et les processus internes (p. ex. le programme de recrutement et de perfectionnement des agents financiers), notamment la création de profils Web privés pour les personnes et leurs carrières.
- Création de sites Web : l'entrepreneur aidera les membres du SCT à utiliser le SGC pour créer des sites Web modernes, bilingues et accessibles pour le ministère, y compris la publication d'articles de blogue.

- Collaboration : les développeurs Web professionnels, les graphistes et les coordonnateurs de projet fournissent les connaissances et l'expertise nécessaires aux projets de site Web avancés, couvrant chaque étape du processus de création.
- Soutien de niveau Premium : offre un soutien à la clientèle de niveau Premium en nous rapprochant au moyen d'un courriel, du canal de l'équipe ou d'un appel téléphonique pour obtenir les meilleurs résultats possibles avec son outil Web.
- Widgets et modèles personnalisés : offrent la possibilité de créer nos propres widgets personnalisés et de demander les services d'ingénieurs en logiciels pour créer des widgets personnalisés et des modèles de pages Web, conformément à nos spécifications.
- Intégration tierce : fournit un logiciel d'automatisation des courriels, des outils de sondage et une plateforme en nuage en ligne pouvant tous être intégrés.

Accords commerciaux et ententes sur les revendications territoriales globales

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange Canada-Corée du Sud (ALECC), de l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALÉCC), de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP), de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALÉCCO), de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE), de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Justification

L'équipe du DCGF a déterminé que la solution services Web de Proximify est la seule source capable d'effectuer le travail avec succès, car l'entreprise possède l'expertise et l'expérience relatives à ce projet. De plus, la solution services Web de Proximify est propriétaire et créateur du logiciel UNIWeb pour système de gestion de contenu et détient les droits de propriété intellectuelle exclusifs sur la technologie. Aucun autre distributeur n'est légalement autorisé à distribuer la technologie.

L'appel d'offres limité correspondant à cette exigence est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement sur les marchés de l'État (RME), lorsque le marché ne peut être exécuté que par une seule entreprise, ainsi qu'à la section 12 de l'article 506 de l'Accord de libre-échange canadien, lorsqu'un seul fournisseur est en mesure de satisfaire aux conditions d'un marché public; à la section 2.b) de l'article 1016 de l'Accord de libre-échange Canada-Corée du Sud (ALECC), lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou les services ne peuvent être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existe aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant; à la section 1.b)ii) de l'article 1409 de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie et de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou. b)(ii), lorsque les produits ou les services ne peuvent être fournis que par un fournisseur déterminé et qu'il n'existe aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant, pour l'une ou l'autre des raisons suivantes : protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs, et conformément à la section XV.1b) de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), lorsque, pour des œuvres d'art ou pour des raisons liées à la protection de droits exclusifs, tels que des brevets ou des droits d'auteur, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne peuvent être fournis que par un fournisseur particulier et il n'existe aucune autre option ni aucun substitut raisonnable.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle créée au cours du contrat sera dévolue à l'entrepreneur. En d'autres termes, la propriété de l'application et du serveur hôte appartiendra à l'entrepreneur.

Période de contrat

Les services de développement Web, couvrant toutes les étapes du processus de création, sont requis pour une (1) période initiale de 1 an avec quatre (4) périodes d'option de 1 an.

Valeur estimative

La valeur estimée du contrat initial est de 12 000,00 \$ CAD + TVH de l'Ontario.

Soumission de l'énoncé des capacités

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et disponibles pour répondre aux exigences peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à l'entrepreneur dont le nom est indiqué dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent avis. L'énoncé des capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

Exigences essentielles minimales

Tout fournisseur intéressé doit prouver, à l'aide d'un énoncé des capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

1. L'entrepreneur dispose d'un SGC (système de gestion de contenu) existant qui fournit une plateforme complète pour gérer le contenu numérique et générer des profils Web bilingues, des sites Web et des rapports propices à l'hébergement à l'échelle du gouvernement fédéral. Le logiciel existant doit fournir une plateforme bilingue dans les deux langues officielles (français et anglais) et offrir des possibilités de collaboration avec des collègues ayant des champs d'intérêt similaires ou des besoins et des désirs correspondants. Le logiciel existant doit également être conçu pour répondre aux normes sur l'accessibilité du Web afin de s'assurer que tous les sites Web et profils Web générés par l'application sont accessibles à tous les utilisateurs.
2. Le SGC existant de l'entrepreneur doit fournir une interface pour créer, éditer, gérer et publier le contenu numérique suivant sans nécessiter de codage manuel : texte, média, utilisateurs, modèle et contrôle de version.
3. L'entrepreneur doit faire appel à ses professionnels du développement Web (ressources) pour créer des composants Web personnalisés qui répondent aux besoins particuliers du ministère.
4. L'entrepreneur doit héberger et gérer le SGC existant pour s'assurer que l'instance logicielle dédiée reste sécurisée et à jour.
5. L'entrepreneur doit héberger et gérer les sites Web créés à l'aide du SGC afin de s'assurer qu'ils restent à jour en fonction des changements apportés aux normes et aux technologies Web.
6. L'entrepreneur doit utiliser le SGC et les services de développement Web existants pour créer une solution personnalisée pour les flux de travail et les processus internes (p. ex. le programme de recrutement et de perfectionnement des agents financiers [RPAF]), notamment la création de profils Web pour les personnes et leurs carrières.
7. L'entrepreneur doit offrir un nombre illimité d'ébauches de sites Web et d'historique des versions, ainsi qu'un stockage illimité des données recueillies à partir des sites Web.

8. L'entrepreneur doit maintenir le SGC existant (p. ex. l'application et le serveur hôte), y compris les corrections de bogues, le soutien technique, des mises à jour de sécurité et des sauvegardes toutes les deux heures.

9. L'entrepreneur et ses ressources doivent avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans l'hébergement et la maintenance du SGC à l'échelle du gouvernement fédéral.

Exigences relatives à la sécurité

Les ressources de l'entrepreneur qui effectuent doivent détenir une cote de sécurité valide de niveau Fiabilité.

Nom et adresse de l'entrepreneur proposé

Services Web de Proximify
7-170, rue Cathcart
Ottawa (Ontario) K1N 5B9

La date limite pour la présentation des énoncés de capacités est :

Le 24 mars 2023, à 14 h HNE.

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être acheminés par courriel à :

Heather Ross

Courriel : Heather.Ross@tbs-sct.gc.ca

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Téléphone : 613-291-3773